



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE IBN KHALDOUN – TIARET –

Faculté des Sciences de la Matière

Département de Physique  
Comité de Formation en Doctorat « Génie des Matériaux »

Réf :01/10/CFD/GM/SM/U.Tiaret

A Monsieur le Vice Doyen chargé de la post-graduation  
et des relations extérieures.  
Faculté des Sciences de la Matière.  
Université IBN KHALDOUN Tiaret

Monsieur,

Suite au recours formulé par Melle NOUAR Bakhta au sujet de sa non admission au concours de doctorat en Génie des Matériaux, je vous informe qu'après examen du dossier de la candidate, le Comité de Formation en Doctorat en Génie des Matériaux a jugé que le diplôme de Master détenu par la concernée "Master en mécanique des matériaux" n'est pas équivalent au "Master de physique des matériaux" exigé pour participer au concours de doctorat GM qui se déroulera le 09/10/2016.

Le recours de Melle NOUAR Bakhta n'est pas recevable.

Veillez agréer, Monsieur le Vice Doyen, l'assurance de ma parfaite considération.

Prof. H. BELARBI  
Président du CFD GM

د. بلعربي الحبيب  
رئيس لجنة الدكتوراه  
في الدكتوراه: هندسة المواد

NB: Copie pour information au Doyen de la faculté SM et au Vice Recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post graduation